



INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2022 AU TITRE DES DONNEES 2021

Société	Nombre de salariés pris en compte	Indicateur relatif à l'écart de rémunération	Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentation individuelles	Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions	Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	Niveau de résultat global sur 100 (en nombre de point)
BALSO	109	40	35	-	15	10	100
BL2A	99	33	Absence d'augmentations individuelles	-	-	5	non calculable
BAL	101	38	35	-	15	10	98
TPS GRIMONPREZ	448	non calculable	non calculable	non calculable	Absence de retours de congés maternité	5	non calculable
TPS REGIS MARTELET	330	non calculable	20	non calculable	15	10	non calculable
TPS CITRA	334	non calculable	non calculable	non calculable	Absence de retours de congés maternité	10	non calculable
TPS BLONDEL	304	non calculable	non calculable	non calculable	Absence de retours de congés maternité	0	non calculable